



**NATIONS UNIES
MADAGASCAR**

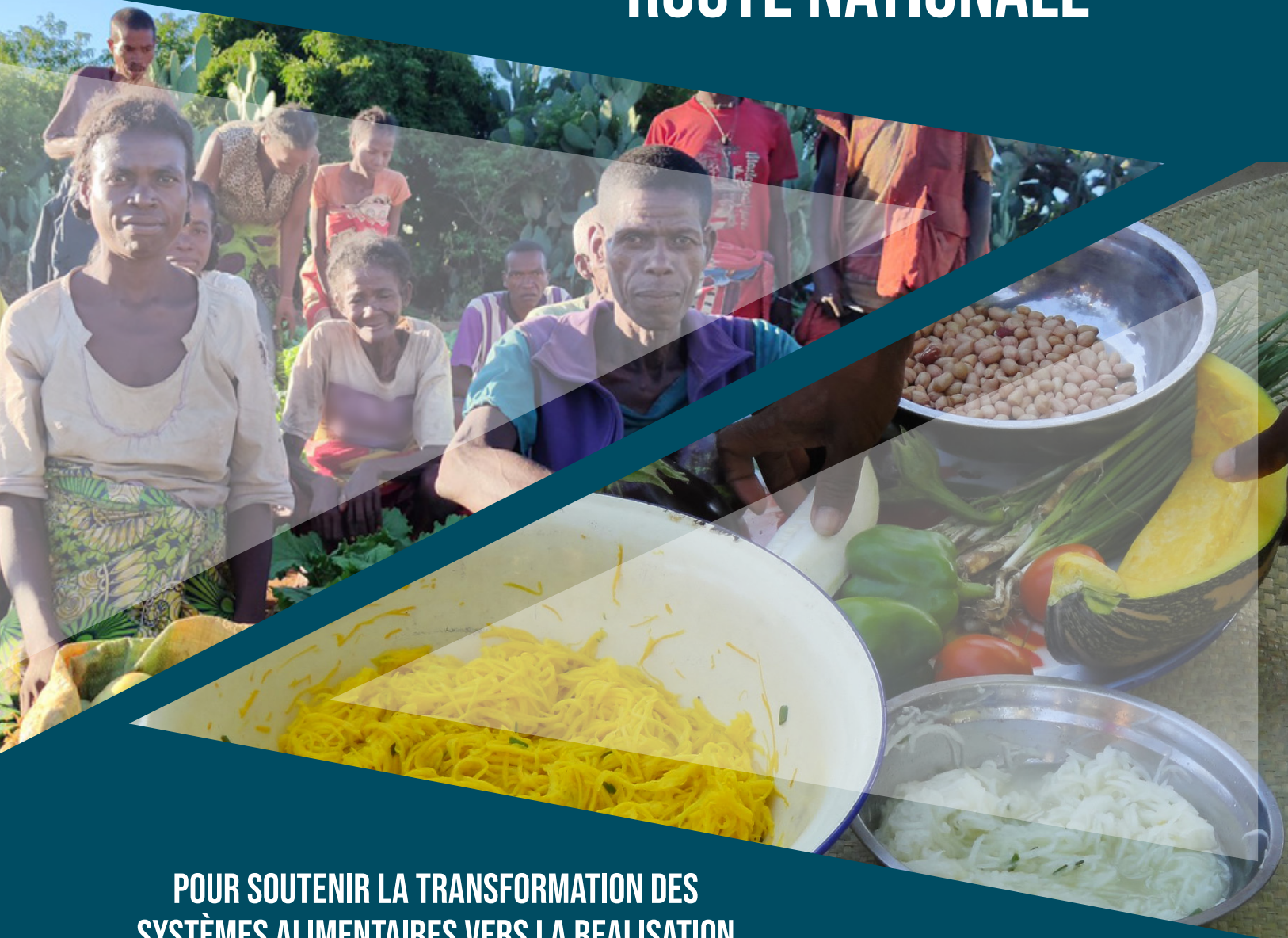


REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



AUDA-NEPAD
AFRICAN UNION DEVELOPMENT AGENCY

FEUILLE DE ROUTE NATIONALE



**POUR SOUTENIR LA TRANSFORMATION DES
SYSTÈMES ALIMENTAIRES VERS LA REALISATION
DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
(ODD) DE L'AGENDA 2030**

**MADAGASCAR
AVRIL 2022**

PRÉFACE

Chers acteurs des systèmes alimentaires

Les systèmes alimentaires sont au cœur de la santé globale. Tels qu'ils fonctionnent, ils ne parviennent cependant pas à nourrir sainement et durablement toutes les populations et à leur garantir un mode de vie convenable tout en préservant l'environnement et les ressources naturelles.

Des dizaines de millions de personnes ont rejoint, ces dernières années, les rangs de celles qui sont chroniquement malnutries selon une étude annuelle des Nations Unies publiée en 2020. Les vulnérabilités s'intensifient en raison de la pandémie de covid-19 et des effets du changement climatique.

A Madagascar, le diagnostic national et territorial établi en avril 2021 attire l'attention sur la non durabilité de nos systèmes alimentaires. Plus de 41% de la population sont touchés par la malnutrition. Suite aux concertations nationales réalisées, nous avons identifié ensemble les réponses globales à mettre en oeuvre pour aboutir à cette durabilité tout au long de la filière alimentaire.

Au nom du Gouvernement malagasy, je tiens ici à saluer l'implication des acteurs multisectoriels dans ce processus inclusif et dans l'établissement de cette Feuille de Route Nationale pour notre transition vers des systèmes alimentaires performants, inclusifs, résilients et durables.

Transformer nos systèmes alimentaires implique la mobilisation de toutes les parties prenantes afin de relever les défis majeurs liés au développement et à l'organisation adéquate des chaînes de valeurs alimentaires, à l'adoption de bonnes pratiques alimentaires, ainsi qu'au renforcement de la résilience face aux chocs, notamment climatiques.

L'autosuffisance alimentaire représente un défi national prioritaire dans la Politique Générale de l'Etat et le Plan Émergence de Madagascar, qui doivent être traduits en actions concrètes pour des réalisations quantifiables et mesurables. Nous soulignons l'urgence d'agir pour combattre l'insécurité alimentaire qui touche le plus fortement le Sud de Madagascar et la malnutrition chronique qui concerne essentiellement les régions des hautes terres. Des mécanismes facilitant l'accès de manière durable à des aliments diversifiés et nutritifs doivent être mis en place face à la fréquence et à l'intensité en hausse des cyclones qui frappent annuellement le pays.

Nos efforts d'augmentation de la production doivent être accompagnés par le développement des infrastructures agricoles et de désenclavement, et la mise à l'échelle des mécanismes innovants permettant d'améliorer l'accès aux services agricoles de proximité. Ces mécanismes doivent également optimiser l'utilisation des ressources via notamment l'application des systèmes de micro-irrigation, puis promouvoir l'agriculture sensible à la nutrition et la mise à l'échelle de l'approche paysage intégrant les techniques résilientes et innovantes adaptées aux changements climatiques.

Par ailleurs, nous allons mettre en place un cadre plus incitatif à l'implication du secteur privé et de la société civile dans les actions en faveur des systèmes alimentaires durables. Nous accorderons une importance particulière au développement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, ainsi qu'à la promotion de la transformation locale et de l'agri-business.

Enfin, conscients de la disparité de développement entre milieu rural et urbain, nous favoriserons la décentralisation effective et l'équité en matière de répartition des ressources publiques.

Ensemble, agissons pour une profonde transformation de nos systèmes alimentaires.

Harifidy RAMILISON

Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage

Coordonnateur National des Concertations
Nationales sur les Systèmes Alimentaires

SOMMAIRE

5

LISTE
DES ABRÉVIATIONS

10

PROCESSUS D'ÉLABORATION
DE LA FEUILLE DE ROUTE
NATIONALE POUR SOUTENIR LA
TRANSFORMATION DES
SYSTÈMES ALIMENTAIRES VERS
LA RÉALISATION DES ODD DE
L'AGENDA 2030

7

CONTEXTE NATIONAL DES
SYSTÈMES ALIMENTAIRES

12

LA FEUILLE DE ROUTE
NATIONALE POUR SOUTENIR LA
TRANSFORMATION DES
SYSTÈMES ALIMENTAIRES VERS
LA RÉALISATION DES ODD DE
L'AGENDA 2030

27

CONCLUSION



LISTE DES ABRÉVIATIONS

SIGLE	SIGNIFICATION ÉCLATÉE
ADRA	Adventist Development and Relief Agency
AIC	Agriculture Intelligente face au Climat
BAD	Banque Africaine de Développement
BCR	Bureau du Coordonnateur Résident des systèmes des Nations Unies
BVPI	Bassins Versants et Périmètres Irrigués
CABIZ	Centre d'Appui à l'Agrobusiness
CASEF	Projet de Croissance Agricole et de Sécurisation Foncière
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
COTFOA	Conservation, Transformation et FORTIFICATION Alimentaire
CREAM	Centre de Recherche, d'Etudes et d'Appui à l'Analyse Économique de Madagascar
CRS	Catholic Relief Services
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
DOPAB	Direction d'appui à l'Organisation des Producteurs et à l'Agro-business
DEFIS	Programme de Développement des Filières agricoles Inclusives
DRAE	Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Élevage
EAH	Eau, Assainissement et Hygiène
EDBM	Economic Development Board of Madagascar
EPP	Ecoles Primaires Publiques
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FDA	Fonds de Développement Agricole
FDL	Fonds de Développement Local
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIFAMANOR	Fiompiana Fambolena Malagasy Norveziana
FIVPAMA	Fivondronan'ny Mpandraharaha Malagasy
FORMAPROD	Programme de Formation Professionnelle et d'Amélioration de la Productivité Agricole
FRERHA	Fonds de Remise à l'Etat et d'Entretien des Réseaux Hydro-agricoles
FTM	Foibe Taotsarintanin'i Madagasikara
GEM	Groupement des Entreprises de Madagascar
GIZ	Agence De Coopération Internationale Allemande pour le Développement
GRET	Professionnels du développement solidaire
GSDM	Professionnels de l'Agroécologie
HINA	Harmonisation des Initiatives en Nutrition et sécurité Alimentaire (Hina) / Hetsika Iraisana Natokana ho an'ny Ady amin'ny tsifanjariantsakafo
INSTAT	Institut National de la Statistique
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
MATSF	Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MINAE	Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
MIKASA	MIKAroka ho an'ny Fanjarian-tsakafo
MICS	Multiple Indicators Cluster Survey
MICC	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Consommation

MID	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MINSAN	Ministère de la Santé
MPEB	Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NORAD	Norwegian Agency for Development Cooperation
ODD	Objectifs de Développement Durable
OM	Opérateurs de Marché
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONN	Office National de Nutrition
ONE	Office National pour l'Environnement
OP	Organisations des Producteurs
PADAP	Projet d'Agriculture Durable par une Approche Paysage
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAPAM	Projet d'Amélioration de la Productivité à Madagascar
PAPRIZ	Projet d'Appui pour l'Amélioration de la Productivité et de l'Industrialisation du Secteur Riz
PASAN	Projet d'Amélioration de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
PEJAA	Programme de promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agro-industrie
PEM	Plan Émergence Madagascar
PFOA	Programme de Fortification Alimentaire
PGE	Politique Générale de l'État
PIB	Produit Intérieur Brut
PNAMN	Plan National d'Actions Multisectorielles de Nutrition
PNN	Plan National de Nutrition
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRO-ACTING	Promotion des actions PROACTives et INnovantes en prévention des crises alimentaires dans le Grand Sud de Madagascar
PRODECID	Projet de développement communal inclusif et décentralisation
PADEVE	Programme d'Appui et de Développement des Villes d'Equilibre
PRD	Plan Régional de Développement
PROJERMO	Projet Jeunes Entreprises Rurales du Moyen Ouest
PROSAR	Projet de Sécurité Alimentaire, Nutrition et Renforcement de Résilience
PROSOL	Protection et Réhabilitation des Sols pour Améliorer la Sécurité Alimentaire
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SAC	Schémas d'Aménagement Communaux
SIM	Syndicat des Industries de Madagascar
STD	Services Territoriaux Déconcentrés
SNDCOOP	Stratégie Nationale pour le Développement des Coopératives à Madagascar
SUN	Scaling Up Nutrition
SYMABIO	Syndicat Malgache de l'Agriculture Biologique
TTM	Tranoben'ny Tantsaha Malagasy
UE	Union Européenne
UNICEF	United Nations of International Children's Emergency Fund
USAID	United States Agency for International Development
ZEI	Zones Economiques Industrielles



CONTEXTE NATIONAL DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Etat insulaire d'Afrique australe situé dans l'Océan Indien, Madagascar est la cinquième plus grande île du monde avec une superficie de 587 000 km². C'est un pays à fort potentiel humain et naturel avec une population jeune et dynamique, une richesse des ressources naturelles et de la biodiversité, des ressources abondantes du sous-sol et de la mer.

Subdivisée en 23 Régions administratives, elle compte 27 691 019 habitants¹, dont 50,7% sont des femmes et des filles. 60% de cette population a moins de 25 ans, dont 41,3% a moins de 15 ans.

Madagascar se classe au 161ème rang sur les 189 pays considérés pour l'indice de développement humain de 2018. 80% de la population vit avec moins de 1,90 dollar par jour (PNUD, 2017).

CHIFFRES-CLÉS :

Population totale (2020)¹ : **27 691 019**
 Croissance démographique (2020)² : **2,6%**
 Croissance de la population urbaine (2019)³ : **44%**
 PIB/hab. (2020)⁴ : **471,5 USD**

Croissance du PIB (% annuel)⁵ : **-7,1%**
 Indice d'efficacité du gouvernement [entre -2,5 et +2,5] (2019)⁶ : **-1,1**
 Superficie forestière (2015)⁷ : **21,4% de la superficie totale**

Sources : ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾World Bank Indicators ; ⁽⁶⁾World Bank Worldwide Governance Indicators ; ⁽⁷⁾ILOSTAT

D'un point de vue économique et social, le secteur agricole occupe la première place à Madagascar. Principal secteur pourvoyeur d'emplois, il mobilise environ 80% de la population active et génère environ 26% du PIB (FAO, 2021). Le pays est doté d'un grand potentiel de production agricole. Il compte environ 35 millions d'hectares de terres arables, dont seulement 2 millions d'hectares sont exploitées. La diversité des écosystèmes et le réseau hydrologique très dense offrent des possibilités d'irrigation illimitées.

L'élevage fournit des revenus pour 60% des ménages à Madagascar. Il représente le premier capital mobilisable pour les ménages ruraux ou périurbains, surtout lorsqu'ils rencontrent des difficultés.

La pêche et l'aquaculture jouent un rôle social et économique important pour le pays puisqu'elles contribuent à hauteur de 24% en valeur des exportations globales (FAO, 2021).

Malgré le fort potentiel agricole du pays, la productivité est freinée par les chocs liés aux aléas climatiques, aux ravageurs (crise acridienne, chenille légionnaire d'automne), à la dégradation des ressources naturelles et à la capacité limitée des systèmes de gouvernance et des infrastructures du pays. Madagascar est classée 8ème sur 180 pays selon l'indice mondial des risques climatiques de 2015 (Germanwatch, 2017). Les effets de ces événements constituent une des causes principales de la pauvreté et de la malnutrition dans le pays (FAO et PAM, 2016).

Les industries agroalimentaires ont représenté 36% du secteur secondaire en 2008. Peu développées, elles sont surtout localisées autour de la Capitale et dans quelques grands centres urbains (FAO, 2021).

Les systèmes alimentaires étant constitués par une myriade d'activités allant de la production jusqu'à la consommation, les difficultés qui y sont liées sont observées à plusieurs niveaux.

1 PRODUCTIVITÉ ET REVENUS DES PETITS EXPLOITANTS

L'agriculture malgache est dominée par 2,5 millions de petites exploitations familiales. La plupart associent l'élevage et la culture, souvent centrée sur le riz. Les 77% des hommes et les 74% des femmes dépendent de l'agriculture de subsistance pour leur alimentation, leur emploi et leurs revenus.

La productivité reste à améliorer. Le rendement national du riz, aliment de base, est en moyenne de 2,45 tonnes/ha contre 4,7 tonnes/ha au niveau mondial (PAM, 2019). Pour le cas du maïs, il est de l'ordre de 1,1 à 1,4 t/ha (MINAE, 2021) contre une moyenne de 4 t/ha au niveau mondial.

2 FAIM ET ACCÈS À LA NOURRITURE

Madagascar est classée 116^{ème} sur 119 pays selon l'indice de la faim dans le monde. Environ 13 millions de personnes ne gagnent pas un revenu leur permettant de consommer les 2 100 calories par jour recommandées pour ne pas avoir faim (OMS, 2019). La situation est particulièrement critique dans le Grand Sud de Madagascar, au niveau des Régions Atsimo Andrefana, Androy et Anosy (Banque Mondiale, 2015).

1 World Bank Indicators (2020).

Dans le cadre de l'examen stratégique **Faim zéro**² en 2017-2018, réalisé par le Ministère en charge de l'économie, onze causes principales du problème de la faim à Madagascar ont été mises en évidence :

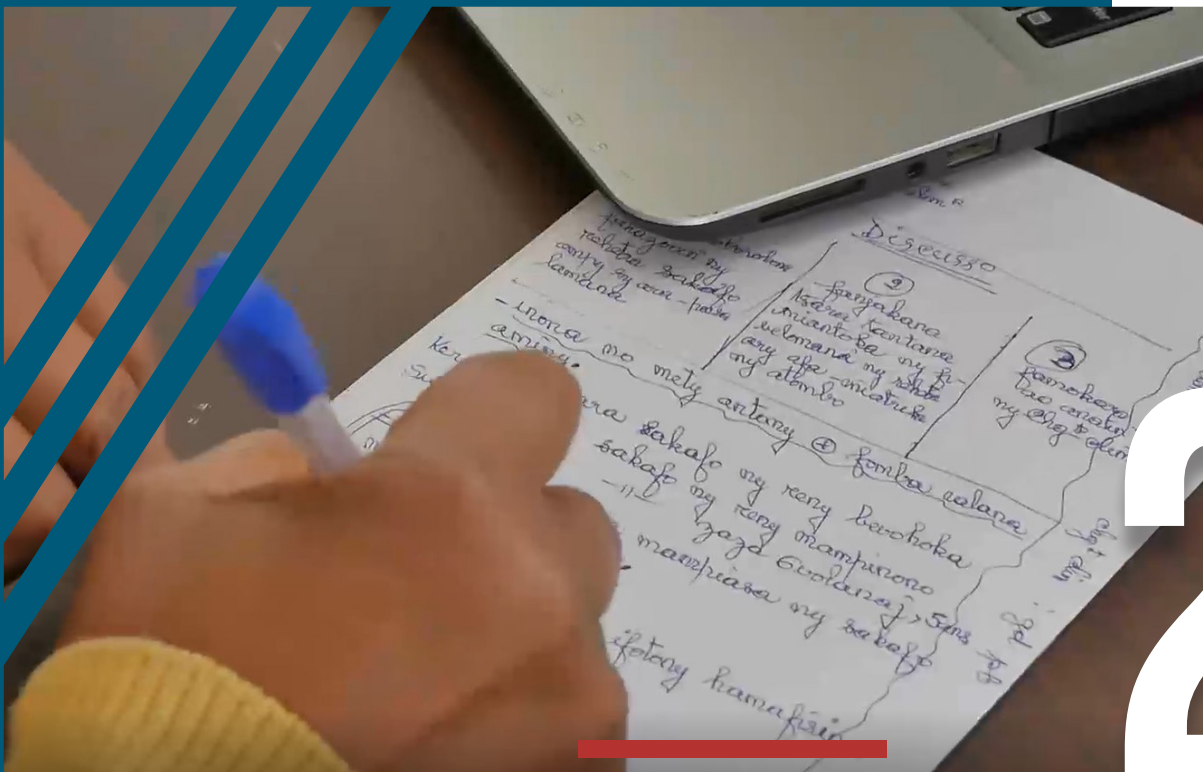
- des lacunes dans la conception et la mise en œuvre des programmes nationaux ;
- des investissements limités dans les capacités institutionnelles ;
- une coordination insuffisante entre les organismes ;
- la faible valeur nutritive des régimes alimentaires dans le pays ;
- la vétusté des infrastructures de santé, d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène ;
- la faible productivité des systèmes d'exploitation agricole ;
- l'insécurité locale ;
- des investissements limités dans l'infrastructure rurale ;
- le manque d'appui aux petits exploitants pour les aider à s'adapter aux effets du changement climatique et à les absorber ;
- la mauvaise qualité des systèmes d'alerte rapide, de préparation et d'intervention ;
- la discrimination fondée sur le sexe, l'âge ou le handicap renforcée par des normes socioculturelles et des pratiques structurelles qui assignent un faible statut social aux femmes, aux jeunes et à d'autres groupes marginalisés.

3 MALNUTRITION

Madagascar perd chaque année 1,53 milliard de dollars en produit intérieur brut (PIB) à cause de la malnutrition infantile ; 44 % de la mortalité infantile est associée à la dénutrition ; 48% des garçons et 46% des filles de moins de 5 ans présentent un retard de croissance. On constate une corrélation entre, d'une part, le retard de croissance et, d'autre part, l'inadéquation du régime alimentaire – en quantité et en qualité –, l'insuffisance pondérale à la naissance et le faible niveau d'éducation de la mère. 42% des nourrissons de moins de 6 mois sont nourris exclusivement au sein et seulement 31% des enfants de 6 à 23 mois bénéficient d'une alimentation suffisamment variée. Pour les enfants de moins de 5 ans, seul 10% des garçons et 6,5% des filles reçoivent de la nourriture adaptée à leur âge (Morris et al, 2014). L'anémie touche 35% des femmes et des filles âgées de 15 à 49 ans et 50% des enfants de moins de 5 ans (PAM, 2019).

De tout ce qui précède, la transformation des systèmes alimentaires, qui touche « **tous les aspects de l'existence humaine [...] et tous les processus relatifs à l'agriculture, l'élevage et les autres formes de production des denrées alimentaires jusqu'à leur consommation : la culture, la récolte, l'emballage, la transformation, la distribution, la vente, le stockage, la commercialisation, la consommation, et l'élimination des déchets** » (FAO, 2021) se présente comme une priorité pour Madagascar.

2 Ministère de l'Economie et du Plan / CREAM / FAO (2018). Revue Stratégique Nationale « Faim Zéro » de Madagascar, juillet 2018.



PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE NATIONALE POUR SOUTENIR LA TRANSFORMATION DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES VERS LA REALISATION DES ODD DE L'AGENDA 2030

D'une part, face au contexte qui prévaut, le gouvernement de Madagascar, les Partenaires Techniques et Financiers, le secteur privé, les organisations de la société civile, les producteurs agricoles... se donnent la main et multiplient les efforts afin de converger vers des systèmes alimentaires plus sains, durables et équitables.

Une des activités récentes menées dans ce sens au niveau national, a été la réalisation d'un diagnostic national et territorial des systèmes alimentaires³ de décembre 2020 à avril 2021. Ce diagnostic a eu pour objectif de construire un récit cohérent et systémique sur les principaux défis actuels et futurs rencontrés par les systèmes alimentaires, en incorporant les différentes dimensions de la durabilité des systèmes alimentaires dans notre pays. Il a permis d'identifier les divers problèmes relatifs aux modes de consommation et de productions alimentaires de la population. Dix-neuf leviers d'actions ont pu être identifiés au cours de ce diagnostic pour améliorer la performance des systèmes alimentaires malagasy.

D'autre part, le Sommet des Nations Unies sur les Systèmes Alimentaires (UNFSS 2021) a été convoqué par António Guterres, Secrétaire Général de l'ONU, en septembre 2021 en vue de lancer de nouvelles mesures audacieuses et progresser dans la réalisation de chacun des 17 ODD. Dans ce cadre, une série de concertations nationales a été préconisée au niveau des Etats membres afin d'alimenter les réflexions nationales sur les engagements à remplir pour la transformation des systèmes alimentaires, cadrées par cinq pistes d'actions :

- ▶ Piste d'action n°1: Garantir l'accès de tous à des aliments sains et nutritifs;
- ▶ Piste d'action n°2: Passer à des modes de consommation durables;
- ▶ Piste d'action n°3: Stimuler une production respectueuse de la nature;
- ▶ Piste d'action n°4: Promouvoir des moyens de subsistance équitables;
- ▶ Piste d'action n°5: Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress.

Madagascar a répondu à cet appel des Nations Unies. Une série de concertations nationales a été programmée sous l'égide du MINAE pour réunir les différents acteurs à prendre part aux débats et réflexions, à collaborer et à mettre en place des mesures permettant d'améliorer les systèmes alimentaires.

Trois pistes d'action sur les cinq⁴ préconisées ont été sélectionnées. Le choix de ces pistes s'est basé sur les résultats du diagnostic national et territorial des systèmes alimentaires à Madagascar susmentionnés. Huit (8) leviers prioritaires sur les 19 relevés durant ce diagnostic ont fait l'objet de discussions lors des concertations nationales et ont conduit à la définition des axes d'orientation retenus.

LEVIERS		AXES D'ORIENTATION
1.	La nutrition et la sécurité alimentaire	Axe d'orientation n° 1 : Promouvoir l'accès à une alimentation diversifiée, saine et nutritive
2.	L'organisation des chaînes de valeur des produits agricoles	
3.	Le renforcement de la décentralisation	Axe d'orientation n° 2: Promouvoir une gouvernance favorisant des moyens de subsistance équitables et résilients
4.	L'amélioration et la remise en état des infrastructures agricoles et de transport	
5.	Le renforcement des services agricoles de proximité	
6.	L'adaptation aux changements climatiques	Axe d'orientation n° 3 : Promouvoir une production résiliente face au changement climatique assurant la durabilité des ressources naturelles (sols - eau)
7.	La gestion de la fertilité des sols	
8.	La gestion et l'accès à l'eau (potable et pour l'agriculture)	

A l'issue des deux premières concertations nationales, Madagascar a pu participer au Sommet des Nations Unies sur les Systèmes Alimentaires les 26 et 27 septembre 2021 et faire une déclaration sur les engagements du pays pour converger vers l'amélioration des systèmes alimentaires.

Dans le cadre du processus précédemment exposé, la présente **Feuille de Route Nationale pour soutenir la transformation des systèmes alimentaires vers la réalisation des ODD de l'agenda 2030 ayant pour vision : « Population malagasy bien nourrie et en meilleure santé, grâce à des systèmes alimentaires performants, inclusifs, résilients et durables »** a pu être élaborée.

Elle a vocation à être mise en œuvre par l'ensemble de tous les acteurs impliqués et engagés dans l'amélioration des systèmes alimentaires : Gouvernement, collectivités territoriales déconcentrées et décentralisées, opérateurs privés, organisations non gouvernementales, instituts de recherche, partenaires internationaux divers, organisations de la société civile, producteurs agricoles, citoyens...

3 <https://www.fao.org/madagascar/actualites/detail-events/fr/c/1365419/>, décembre 2021.

4 Voir supra.



3

**LA FEUILLE DE ROUTE NATIONALE POUR
SOUTENIR LA TRANSFORMATION DES
SYSTÈMES ALIMENTAIRES VERS LA
REALISATION DES ODD DE L'AGENDA 2030**

1. AXE D'ORIENTATION N° 1 : PROMOUVOIR L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION DIVERSIFIÉE, SAIN ET NUTRITIVE (PISTE D'ACTION 1)

PRODUITS ATTENDUS	ACTIONS PRÉVUES – JUSTIFICATION - SITUATION DE RÉFÉRENCE	DEGRÉ DE PRIORITÉ	INDICATEURS – SOURCES DE VÉRIFICATION
<p>Des dispositifs d'amélioration de l'accès à des aliments à haute valeur nutritive et en quantité suffisante sont mis en place dans les zones à population vulnérable.</p>	<p>1- PROMOUVOIR ET METTRE À L'ÉCHELLE L'AGRICULTURE SENSIBLE À LA NUTRITION⁵ SELON LES SPÉCIALISATIONS AGROÉCOLOGIQUES DE CHAQUE RÉGION OU SOUS TERRITOIRES.</p> <p><u>Justification :</u> Cette production se rajoute aux aliments de base traditionnels par la biofortification, l'augmentation de la production des légumineuses, des fruits et légumes ainsi que la production animale privilégiant l'élevage à cycle court et la valorisation des aliments typiques des terroirs (transformation des insectes, produits parfois qualifiés de sauvages).</p> <p><u>Situation de référence :</u> Plusieurs expériences positives méritent d'être mises à l'échelle. Il s'agit des réalisations au niveau des sous projets de l'ONN, des activités de nutrition intégrées dans le Programme DEFIS financé par le FIDA et exécuté par le MINAE et l'ONN, des projets « Feed the Future » de l'USAID avec ADRA et CRS, du Projet PASAN financé par la JICA et du projet PROSAR financé par la GIZ.</p> <p>Afin de mieux relever les défis de Madagascar, le PNN et le PNAMN, pilotés par l'ONN, avec la participation de plusieurs parties prenantes, sont en cours de validation.</p> <p>A noter que Madagascar est membre de la coalition Régimes alimentaires sains, mise en place dans le cadre du processus relatif au Sommet des Nations Unies sur les Systèmes Alimentaires.</p>	<p>Haute (0-3 ans)</p>	<p><u>Indicateurs :</u> Nombre de ménages bénéficiaires. Nombre d'aliments riches promus.</p> <p><u>Sources de vérification :</u> Rapports d'activité des projets dans le domaine de la nutrition sensitive. Un cadre commun de suivi des réalisations sera élaboré pour comptabiliser les réalisations avec un plan national de suivi et évaluation.</p>
	<p>2- DIVERSIFIER LES SPÉCULATIONS (AGRICULTURE/PETIT ÉLEVAGE) ET VULGARISER LES TECHNIQUES AMÉLIORÉES DE PRODUCTION AGRICOLE, Y COMPRIS L'AGRICULTURE PÉRIURBAINE ET URBAINE.</p> <p><u>Justification :</u> L'alimentation des communautés urbaines n'est pas assez riche en nutriments, ni assez diversifiée alors que les études menées ont montré la possibilité de diversifier les productions.</p> <p><u>Situation de référence :</u> Des initiatives sont en cours mais à mettre à l'échelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans beaucoup de villes à Madagascar, l'agriculture urbaine est déjà une réalité ancienne qui est à revaloriser. Tel est le cas pour la ville d'Antananarivo. - Pour les autres grandes villes du pays, les données ne sont pas à jour mais des initiatives privées et ponctuelles sont présentes : les interventions du réseau Caritas Madagascar, les initiatives de potagers familiaux dans des villes comme Antsirabe, Analavory, les expériences d'agriculture et jardins de case de l'approche Miaro du PAM. <p>La diversification des cultures sensibles à la nutrition au niveau des exploitants agricoles et des sites de nutrition est à promouvoir.</p>	<p>Moyenne (3-6 ans)</p>	<p><u>Indicateurs :</u> Nombre de ménages diversifiant leurs spéculations en agriculture urbaine et filières de petit élevage.</p> <p><u>Sources de vérification :</u> Rapports périodiques/publications des Communes urbaines.</p>

5 L'agriculture sensible à la nutrition est une approche qui vise à assurer la production d'une vaste gamme d'aliments nutritifs, culturellement adaptés, sains, de qualité, en quantité suffisante et à des prix abordables pour satisfaire durablement les besoins alimentaires des populations.

	<p>3- METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'ENVERGURE POUR L'ENRICHISSEMENT DES ALIMENTS ET LA FORTIFICATION ALIMENTAIRE POUR TOUTES LES TRANCHES D'ÂGE.</p> <p><u>Justification :</u> Une stratégie nationale de fortification alimentaire a été nouvellement élaborée en 2021 pour mettre au point les priorités et les actions à entreprendre en mettant l'accent sur les rôles du secteur privé. A travers le PFOA du GRET appuyé par l'Union Européenne et les actions ciblées de l'ONN vers les secteurs privés (enrichissement de farine infantile, iodation du sel, fortification du riz, etc.), Madagascar peut encore aller plus loin.</p> <p><u>Situation de référence :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Capitalisation et passage à l'échelle des projets pilotes de fortification du riz du PAM dans les Régions Analamanga et Amoron'i Mania. - Capitalisation du projet du PAM sur la conservation, la transformation et la fortification à base communautaire du gari et de la farine de fruit à pain dans les Régions Anosy, Androy et Atsimo Atsinanana. 	Haute (0-3 ans)	<p><u>Indicateurs :</u> Nombre de véhicules alimentaires fortifiés.</p> <p><u>Sources de vérification :</u> Rapport d'activités des projets mettant en œuvre des actions d'enrichissement et de fortification alimentaires.</p>
	<p>4- METTRE À L'ÉCHELLE LES CANTINES SCOLAIRES.</p> <p><u>Justification :</u> Le taux de malnutrition élevé des enfants entre 5 et 15 ans pourrait être redressé par les repas scolaires.</p> <p><u>Situation de référence :</u> Des initiatives sont en cours mais à mettre à l'échelle. Ce dispositif est déjà mis en œuvre par le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) des Nations Unies. L'objectif du Plan Sectoriel d'Éducation est de 356.200 élèves bénéficiaires de cantine scolaire en 2019, avec une augmentation annuelle de 10% jusqu'en 2023 (369.200 élèves) (PAM, 2019). Actuellement, 1.373 écoles primaires publiques sur les 24.000 que compte le pays disposent d'une cantine scolaire. Ainsi, 354.000 élèves sur les 4 millions d'enfants scolarisés en primaire, bénéficient d'un repas par jour à l'école. Près de 1.100 cantines scolaires ont été appuyées par le PAM en 2017/2018 dans les zones à forte insécurité alimentaire (3 Régions du Sud) et dans les quartiers vulnérables des zones urbaines. Des écoles privées à vocation caritative, ainsi que des centres d'alphabétisation de la Capitale bénéficient aussi de cantines scolaires ; il s'agit généralement de cantines autogérées. Il s'agit alors de renforcer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les efforts du MEN (la Cellule de Coordination des Cantines Scolaires - Direction de l'Éducation Fondamentale) et de ses partenaires pour une mise à l'échelle des cantines scolaires dans tout Madagascar et surtout dans les zones les plus vulnérables, - l'éducation à la bonne alimentation des élèves, - l'éducation nutritionnelle et l'alimentation saine à l'école avec la cantine scolaire, - l'implication de Madagascar au sein du School Meals Coalition, mise en place dans le cadre du processus relatif au Sommet des Nations Unies sur les Systèmes Alimentaires. 	Haute (0-3 ans)	<p><u>Indicateurs :</u> Nombre d'élèves scolarisés dans les Ecoles Primaires Publiques (EPP) bénéficiant de repas dans les cantines scolaires.</p> <p><u>Sources de vérification :</u> Rapport périodique de la Cellule de Coordination des Cantines Scolaires - Direction de l'Éducation Fondamentale – Ministère en charge de l'Éducation Nationale.</p>

	<p>5- METTRE EN PLACE DES BANQUES ALIMENTAIRES.</p> <p><u>Justification :</u> La difficulté d'accès des communautés à une alimentation diversifiée toute l'année en raison de l'insuffisance de production due aux effets du changement climatique (sécheresse, inondation...) représente une source d'insécurité alimentaire et de malnutrition dans les ménages.</p> <p><u>Situation de référence :</u> Solution innovante. A Madagascar, les banques alimentaires permettraient alors :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un pré positionnement de vivres et un stockage de produits alimentaires, un moyen de prévention contre le Kéré. - Une valorisation des infrastructures de stockage existantes et/ou une construction de nouveaux locaux, pour pallier l'absence de stocks de sécurité d'aliments. - Un dépôt et/ou achat des surplus de production des petits producteurs actionnaires des banques alimentaires en nature et des produits transformés au niveau des unités de transformation. Ces banques seraient progressivement autonomes. - Une opérationnalisation cadrée par un mécanisme de gestion et de fonctionnement clair avec un objectif d'autonomisation. - Un dispositif en période de crise. - Une promotion de l'agriculture à haute valeur nutritive. - Un renforcement de partenariat. <p>Des banques alimentaires sont en cours de mise en place par le MINAE en collaboration avec le PAM, prioritairement dans le Sud, pour lutter contre le Kéré. En outre, l'expérience du projet COTFOA du PAM qui fournit du gari pour les banques alimentaires doit être capitalisée.</p>	Haute (0-3 ans)	<p><u>Indicateurs :</u> Nombre de banques alimentaires fonctionnelles dans les zones à population vulnérable.</p> <p><u>Sources de vérification :</u> Rapports périodiques du Ministère en charge de l'Agriculture et des parties prenantes dans la mise en place des banques alimentaires.</p>
	<p>6- RENFORCER LES PROGRAMMES NATIONAUX D'INTENSIFICATION ET DIVERSIFICATION AGRICOLES ET ALIMENTAIRES.</p> <p><u>Justification :</u> L'insuffisance de la quantité et de la qualité de nourriture journalière des enfants et des femmes amenant une sous – alimentation peut être palliée par une intensification et une diversification agricoles.</p> <p><u>Situation de référence :</u> Des initiatives sont en cours mais à renforcer.</p> <ul style="list-style-type: none"> - MINAE, Coopération allemande – Projet Sécurité Alimentaire, Nutrition et Renforcement de Résilience (PROSAR) (2019-2023) : le projet met en œuvre des approches multisectorielles visant à améliorer l'alimentation des groupes de population à risque d'insécurité alimentaire, en particulier des femmes en âge de procréer et des enfants en bas âge. - MINAE, UE, FAO - Promotion des actions PROACTives et INnovantes en prévention des crises alimentaires dans le Grand Sud de Madagascar (PRO-ACTING) (2018-2021) : la composante I du projet a pour objet la diversification de la production agricole vivrière et des sources de revenus à travers la promotion de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC), l'Agriculture Sensible à la Nutrition (ASN) et la protection sociale. - MINAE, FAO - Projet conjoint multisectoriel amélioré pour de meilleurs résultats contre la malnutrition chronique dans une région de Madagascar (2020-2022) : le projet a pour objectif d'améliorer la qualité de l'alimentation (diversité et fréquence des repas) de la population cible. - MINAE, FIDA – DEFIS (2018-2018) : le renforcement de la nutrition dans le programme, financé par la NORAD. <p>Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de porter à l'échelle les solutions testées et prouvées par ces initiatives. - de renforcer et mettre à l'échelle la diversification dans la politique agricole. 	Moyenne (3-6 ans)	<p><u>Indicateurs :</u> Taux de disponibilité des aliments nutritifs au niveau des ménages vulnérables.</p> <p>Pourcentage de ménages adoptant la diversification alimentaire.</p> <p><u>Sources de vérification :</u> Rapport périodique des programmes/projets ayant des composantes d'intensification et / ou de diversification agricoles et alimentaires.</p>

	<p>7- RENFORCER LA COORDINATION MULTISECTORIELLE ET DÉVELOPPER AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES LES DIFFÉRENTES PLATEFORMES LIÉES À LA NUTRITION (PLATEFORME DU SECTEUR PRIVÉ SUN BUSINESS NETWORK, PLATEFORME DE LA SOCIÉTÉ CIVILE HINA, PLATEFORME DES DONATEURS, PLATEFORME DES NATIONS UNIES, PLATEFORME GOUVERNEMENTALE, PLATEFORME DES CHERCHEURS ET UNIVERSITAIRES MIKASA).</p> <p><u>Justification :</u> La faible connaissance de la population sur l'importance de la nutrition et de la diversité des aliments nutritifs est une des causes de l'absence de consommation de certains aliments. Une approche systémique reliant tous les secteurs clés sensibles à la nutrition a été élaborée dans la nouvelle Politique Nationale de Nutrition ou PNN, et le Plan National d'Actions Multisectorielles de Nutrition ou PNAMN 2022-2026. Une approche intégrée basée sur la convergence sera renforcée et mise à l'échelle selon la concentration des projets par région ou zones de planification : santé, éducation, WASH, systèmes alimentaires, protection sociale, tous sensibles à la nutrition. Plusieurs plateformes intègrent la valorisation de la culture culinaire malagasy dans leurs approches et activités : ONN, Mouvement SUN, Plateformes MIKASA, HINA, etc. Il s'agit maintenant de créer une synergie entre ces initiatives, afin de valoriser les meilleures pratiques et de donner plus de visibilité pour les améliorations en qualité, comme lier les plateformes d'échanges sur la culture culinaire nationale.</p> <p><u>Situation de référence :</u> Solution innovante. Les différentes plateformes sont engagées dans la mise en œuvre de cet axe n°1. Les réunions trimestrielles de coordination vont faciliter la collecte de l'avancement des activités. Les échanges permettront de mieux faire connaître et de préconiser la production et consommation de certains aliments riches en nutriments.</p>	Haute (0-3 ans)	<p><u>Indicateurs :</u> Nombre de réunions de coordination multisectorielle organisées pour l'amélioration de la nutrition.</p> <p><u>Sources de vérification :</u> Rapports périodiques des plateformes. Tableau de suivi des indicateurs de performance en coordination multisectorielle en nutrition. Rapports de suivi et évaluation du PNAMN.</p>
	<p>8 - DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE SPÉCIFIQUE POUR LA DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE DANS LE GRAND SUD.</p> <p><u>Justification :</u> Afin d'éviter les fragmentations des actions, il est important de favoriser l'approche pôles de développement où les filières sensibles à la nutrition sont développées avec une mobilisation de toutes les parties prenantes et le Partenariat-Public-Privé (PPP). Cette démarche privilégie la planification conjointe des acteurs en mettant en valeur les liens entre l'urgence – développement et le nexus humanitaire-développement-paix pour la nutrition et la sécurité alimentaire.</p> <p><u>Situation de référence :</u> Plusieurs projets ont déjà initié des activités d'appui à la diversification alimentaire dans le Sud. Une stratégie plus harmonisée est cependant nécessaire pour assurer un relèvement local plus durable et mener des actions convergentes selon les zones de planification des projets intéressés. Quelques organismes ou projets interviennent dans ces domaines dans le Sud :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projets du CRS/USAID ; - Projet MIONJO financé par la Banque mondiale ; - Projets financés par PAM et les projets inter agences ; - Programmes DEFIS financé par le FIDA ; - Projets de l'ONN ; - PTASO et PICAS financés par la BAD pour la mise en place de zones agro-industrielles ; - Projet Peace building des Nations Unies : mobilisation communautaire, dialogue, chaînes de valeur agricole sensibles à la nutrition, hygiène, emploi des jeunes ; - Programme AFAFISud financé par l'Union européenne. 		<p><u>Indicateurs :</u> Stratégie établie sur la diversification alimentaire dans le Grand Sud.</p> <p><u>Sources de vérification :</u> Rapports des projets œuvrant dans la diversification alimentaire dans le Grand Sud.</p>

	<p>9- ÉLABORER LES NORMES D'ALIMENTATION ADAPTÉES À UN PAYS À FAIBLE REVENU ET METTRE À L'ÉCHELLE UN PROGRAMME DE COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT SOCIAL ET COMPORTEMENTAL SUR L'ALIMENTATION SAIN ET LA NUTRITION (CCSC/ ASN).</p> <p><u>Justification:</u> Les habitudes alimentaires, les déterminants socio-anthropologiques liés à la malnutrition nécessitent un changement de paradigme dans la communication sur la nutrition à Madagascar. Face à ces défis, il est important d'établir les normes d'alimentation adaptée (besoins énergétiques, besoins nutritionnels, guide nutritionnel familial, etc.). Cette démarche requiert l'élaboration d'une stratégie nationale sur l'alimentation saine et nutritive, puis son plan d'action (CCSC ASN). Tous les projets vont davantage véhiculer les mêmes messages.</p> <p><u>Situation de référence</u> Des projets en cours contribuent à favoriser la communication pour le changement de comportement, mais cela nécessite encore plus de complémentarité et de synergie au niveau opérationnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet PARN- Projet d'Amélioration des Résultats Nutritionnels (ONN-MINSAN) : 8 Régions, qui vont bientôt intégrer les autres secteurs. - Programme DEFIS. - Projet HAF VELOTEGNA UNICEF Analanjirofo. - Projets Miaro et COTFOA PAM dans le Sud. - Programme AFAFI. - Projets FIOVANA ADRA et projets de CRS dans le Sud. - Projet PROSAR. 		<p><u>Indicateurs :</u> Un document normatif sur l'alimentation à Madagascar développé.</p> <p>Le document de la stratégie CCSC/ASN formulé.</p> <p><u>Sources de vérification :</u> Rapports périodiques de l'ONN.</p>
	<p>10 - COMPLÉTER LA CARTE DES SPÉCIALISATIONS RÉGIONALES DE PRODUCTION INCLUANT LA SITUATION RÉGIONALE DE LA NUTRITION ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.</p> <p><u>Justification :</u> La connaissance des spécialités régionales de production est source de complémentarité et d'une synergie au niveau des différentes régions dans la nutrition et la sécurité alimentaire.</p> <p><u>Situation de référence :</u> Des initiatives sont en cours mais à mettre à l'échelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - MINAE - Centres d'Appui à l'agrobusiness (CABIZ). - ONN - Plan National d'Actions Multisectorielles de Nutrition (2022-2027 / en cours de finalisation). - Plan Régional de Développement : section sur les filières porteuses. - MINAE-EDBM - FIHARIANA : filières prioritaires. - MPEB : cartographie des pêches et aquacultures en eaux continentales et maritimes. 	Haute (0-3 ans)	<p><u>Indicateurs :</u> Mise à jour triennale de la carte des spécialisations régionales de production et de la situation nutritionnelle.</p> <p><u>Sources de vérification :</u> Rapports périodiques de l'ONN.</p>

<p>Les capacités de production alimentaire sont plus résilientes face aux divers aléas de production et de commercialisation.</p>	<p>11 - PROMOUVOIR L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES ET DES FEMMES ORIENTÉ VERS LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES.</p> <p><u>Justification :</u> Le chômage touche davantage les femmes et les jeunes que les hommes : six personnes en chômage sur dix sont des femmes, la moitié des femmes en chômage étant jeunes. Cependant, les femmes et les jeunes sont les piliers de la sécurité alimentaire. Outre cela, la promotion de la production et de la transformation locale permette de renforcer la résilience nationale face aux chocs externes.</p> <p><u>Situation de référence :</u> Des initiatives sont en cours mais à mettre à l'échelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - MINAE - Programme de promotion de l'Entreprenariat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agro-industrie (PEJAA) (2018–2022) : élargissement des opportunités économiques pour les jeunes et élimination des obstacles qui limitent la participation des femmes et des jeunes à l'économie (emploi et entreprenariat des jeunes) au niveau de 3 centres d'incubation : FIFAMANOR Vakinankaratra, EFTA Analamalotra-Atsinanana, et SEFAFI Fihaonana -Vatovavy et Fitovinany. - MINAE - Programme de Formation Professionnelle et d'Amélioration de la Productivité Agricole (FORMAPROD) (2013-2023 / 13 Régions) : amélioration de la productivité agricole et augmentation des revenus des exploitations agricoles familiales par la formation professionnelle des jeunes ruraux. - Présidence de la République – Projet FIGHARIANA : appui technique et financier pour accompagner l'entreprenariat à Madagascar. - MINAE - Fonds de Développement Agricole : appui technique et financier pour des projets agricoles des EAF. - MINAE - FFF (Farm and Forest Facility) : appui aux Organisations Paysannes face aux changements climatiques. 	<p>Haute (0-3 ans)</p>	<p><u>Indicateurs :</u> Nombre de coalitions opérationnelles à Madagascar. Nombre de jeunes et de femmes entrepreneurs sur toutes les chaînes de valeur agricoles.</p> <p><u>Sources de vérification :</u> Rapport périodique des projets concernés par l'entreprenariat agricole.</p>
	<p>12 - METTRE EN PLACE UN CADRE PLUS INCITATIF POUR L'IMPLICATION DU SECTEUR PRIVÉ ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES ACTIONS EN FAVEUR DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES.</p> <p><u>Justification :</u> Le secteur privé constitue un moteur important dans l'amélioration des systèmes alimentaires. Cependant, le cadre d'investissement à Madagascar comporte des lacunes qui mériteraient d'être comblées, notamment en ce qui concerne la législation régissant la fiscalité, l'accès à la terre, les contrats entre les producteurs agricoles et les investisseurs. Les Organisations de la Société Civile sont appelées à renforcer leur implication pour défendre les intérêts des petits producteurs en matière de contractualisations agricoles.</p> <p><u>Situation de référence :</u> Des initiatives sont en cours mais à mettre à l'échelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mouvements, plateformes et structures : Mouvement SUN, plateforme de la société civile HINA, plateforme du secteur privé Anjaramasoandro, structures d'accompagnement des initiatives pour l'amélioration de la nutrition. - MINAE - Projet de loi sur l'agrégation agricole à Madagascar⁶ : promotion de l'augmentation des valeurs ajoutées, de la maîtrise de la fluctuation des prix des produits agricoles, amélioration de la production par la vulgarisation des techniques agricoles innovantes et la mitigation des risques. - MICC - Projet de loi sur les coopératives, SNDCOOP. - MICC - Taniketsa indostrialy - ZEI. - MINAE- Actions de couplage OP-OM. 	<p>Haute (0-3 ans)</p>	<p><u>Indicateurs :</u> Nombre de contrats entre les Opérateurs de Marché et des Organisations de producteurs.</p> <p><u>Sources de vérification :</u> Rapports des Chambres de commerce régionales. Rapports des Directions régionales du Ministère en charge du Commerce.</p>

⁶ Agrégation agricole : consiste en un contrat signé entre des coopératives d'agriculteurs, éleveurs ou pêcheurs, qui sont les « agrégés », et une entreprise, l'investisseur qui est « l'agrégateur » - autre forme de l'agriculture contractuelle.

	<p>13 - CRÉER DES USINES LOCALES POUR RENFORCER LA CONSERVATION ET LA TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES AFIN DE RÉDUIRE LES PERTES POST-RÉCOLTES ET CRÉER DE LA VALEUR AJOUTÉE.</p> <p><u>Justification :</u> Des quantités importantes de produits pourrissent dans les zones productrices faute de circuits de commercialisation. Le renforcement de la mise en place des structures de conservation et de transformation diminuerait ces pertes mais apporterait aussi des valeurs ajoutées à la production locale.</p> <p><u>Situation de référence :</u> Des initiatives sont en cours mais à mettre à l'échelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - MICC, BAD - Projet de développement de la zone de Transformation Agro-industrielle dans la Région Sud-Ouest de Madagascar (PTASO) : promotion des chaînes de valeurs agricoles (CVA) [riz, pois du cap, maïs, produits halieutiques et petits ruminants] par le développement d'infrastructures et la mise en place de diverses mesures incitatives pour le secteur privé en vue de la transformation industrielle et de la mise en marché. - MINAE - Centres d'Appui à l'agrobusiness (CABIZ). - MINAE - DEFIS (2018-2028) - Développement des filières inclusives : développement des infrastructures post récoltes et d'accès aux marchés pour réduire les pertes post-récoltes et améliorer l'accès au marché, la compétitivité et les revenus des producteurs. - MINAE - Concept One District One Product (ODOP). - MICC - Approche One District One Factory (ODOF). - FDA : Financement des matériels de transformation. - MINAE, JICA - Projet PAPRIZ 3 qui a pour objectif de promouvoir l'industrialisation du secteur riz (2020-2025). 	Haute (0-3 ans)	<p><u>Indicateurs :</u> Nombre d'unités de transformation locales créées et opérationnelles.</p> <p>Volume des produits localement transformés.</p> <p><u>Sources de vérification :</u> Rapports des Chambres de commerce régionales.</p> <p>Rapports des directions régionales du Ministère en charge du commerce.</p>
	<p>14 - METTRE À L'ÉCHELLE L'ORGANISATION PÉRIODIQUE DE SALONS DE LA CRÉATIVITÉ POUR LES PRODUCTEURS DANS CHAQUE RÉGION.</p> <p><u>Justification :</u> Face à l'insuffisance de la mise en valeur des spécificités régionales en matière de production et de transformation alimentaire, les salons de la créativité permettent aux divers acteurs d'échanger avec d'autres intervenants locaux, nationaux et de trouver des débouchés pour leurs productions.</p> <p><u>Situation de référence :</u> Des initiatives sont en cours mais à mettre à l'échelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Foire Internationale de l'Agriculture de Madagascar (FIA) : événement économique majeur de Madagascar et de la zone indianocéanique en matière de processus alimentaires qui a lieu tous les 2 ans à Antananarivo. - Foire Internationale de l'Economie Rurale de Madagascar (FIER MADA) : Événement annuel qui se tient depuis 22 ans un rassemble des acteurs de l'économie rurale qui évoluent aussi bien au niveau de la production de base que celui de la transformation ou de la commercialisation, en passant par celui des services et les différents soutiens techniques et financiers au monde rural. - Foire Renala, Morondava – Région Menabe : Événement d'une importance clé pour les opérateurs ruraux du Menabe. Organisée annuellement, elle bénéficie de la participation de tous les acteurs de développement. - Foire Tegnandraha à Toamasina : Il s'agit d'une foire rurale consacrée annuellement à la Région Analanjirofo, organisée pour la première fois en 2015. - Salon de la gastronomie qui se déroule chaque année. - Forum B to B organisé par le MINAE. <p>Il est aussi important de renforcer les capacités d'investissement et de gestion des OP dans les unités de conservation et/ou de transformation des produits agricoles.</p>	Haute (0-3 ans)	<p><u>Indicateurs :</u> Nombre de salons et d'événements organisés dans les Régions.</p> <p>Nombre de contrats conclus à l'issue des événements organisés.</p> <p><u>Sources de vérification :</u> Rapports des Chambres de commerce régionales.</p> <p>Rapports des Directions régionales du Ministère en charge du commerce.</p> <p>Rapports au niveau du Ministère en charge de l'Agriculture sur les contrats d'agrégation agricole.</p>

Partenaires (liste non exhaustive) : MINAE/DRAE / DOPAB - CABIZ - ONN - EDBM - MICC/CCI - Min Justice - Secteur privé - OP - Organisations Fautières - TTM - GOUVERNORATS - REGIONS - CSA - FIHARIANA-MPEB - FTM - MID - MATSF - CCI - INSTAT - OSC HINA - GEM - SIM - FIVMPAMA - SYMABIO - PROSAR.

2. AXE D'ORIENTATION N° 2 : PROMOUVOIR UNE GOUVERNANCE FAVORISANT DES MOYENS DE SUBSISTANCE ÉQUITABLES ET RÉSILIENTS (PISTE D'ACTION 4)

PRODUITS ATTENDUS	ACTIONS PRÉVUES- JUSTIFICATION-SITUATION DE RÉFÉRENCE	DEGRÉ DE PRIORITÉ	INDICATEURS – SOURCES DE VÉRIFICATION
<p>Les services de l'Etat, déconcentrés et décentralisés disposent des moyens et pouvoirs de décisions effectifs nécessaires en termes de conseil, financement, et de formation.</p>	<p>1- RENFORCER LA BONNE GOUVERNANCE DES FONDS OCTROYÉS POUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DANS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES.</p> <p><u>Justification :</u> Les ressources matérielles, financières et humaines allouées aux Régions et aux Communes sont insuffisantes. Elles sont généralement gérées au niveau central limitant les initiatives locales. Les systèmes alimentaires ne pourront être transformés sans une amélioration des modes de gouvernance liés à ce secteur et une décentralisation effective au niveau des CTD et STD.</p> <p><u>Situation de référence :</u> A Madagascar, la décentralisation des fonds n'est pas encore effective. Des initiatives sont en cours mais la mise en application effective est à renforcer et à mettre à l'échelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Loi Organique n°2014-018 régissant les compétences, les modalités d'organisation et de fonctionnement des Collectivités Territoriales Décentralisées. - DECRET n° 2015 – 959 relatif à la gestion budgétaire et financière des Collectivités territoriales décentralisées. - Réseau des Communes- Budget Participatif : contribution au processus de mise en œuvre de la Politique Nationale de la Déconcentration et de la Décentralisation, et la promotion de la démocratie. - Conférence Budgétaire Régionale. 	<p>Moyenne (3-6 ans)</p>	<p><u>Indicateurs :</u> Décaissements liés aux systèmes alimentaires par rapport au budget alloué aux CTD et STD régionaux.</p> <p><u>Sources de vérification :</u> Rapports financiers au niveau des Régions et au niveau du Ministère en charge de la décentralisation.</p> <p>Rapports au niveau du Ministère en charge de l'Economie et des Finances.</p>
	<p>2- RENFORCER LE CADRE LÉGAL ASSURANT LA DISPONIBILITÉ DE MOYENS ADÉQUATS DANS LES RÉGIONS POUR ASSURER LA SÉCURISATION ALIMENTAIRE ET LE RESPECT DES NORMES ALIMENTAIRES ET NUTRITIVES.</p> <p><u>Justification :</u> Les produits alimentaires dans le commerce sont parfois non conformes aux normes sanitaires relatives à la consommation. Ainsi le renforcement du respect du cadre légal relatif aux normes sanitaires régissant les produits destinés à la consommation est de mise.</p> <p><u>Situation de référence :</u> Cadre réglementaire existant mais son application est à renforcer.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Loi n°2015-014 sur les garanties et la protection des consommateurs, dont les principaux objets sont : la protection des consommateurs contre les risques sanitaires liés à l'hygiène et la qualité des biens, des produits et services mis sur le marché ; l'accès aux informations; le choix éclairé ; l'éducation des consommateurs, notamment en ce qui concerne leurs droits, l'impact socio-économique et environnemental de leurs choix; la possibilité aux consommateurs d'obtenir une réparation effective auprès de la Justice ; le droit de se constituer en groupes ou en organisations de consommateurs pour faire valoir leurs points de vues dans le cadre des décisions les concernant. - Décret n°2006-619 du 22 Août 2006 portant création du Comité National du Codex Alimentarius sous tutelle du Ministère du Commerce et de la Consommation, composé de plusieurs départements entre autre publics et privés, ainsi que les associations des consommateurs, la FAO et l'OMS, qui sont membres en tant qu'observateurs. 	<p>Haute (0-3 ans)</p>	<p><u>Indicateurs :</u> Décrets d'application des textes juridiques en faveur de la sécurisation alimentaire et des normes élaborés.</p> <p>Diminution des infractions en matière de sécurisation alimentaire et de respect des normes.</p> <p><u>Sources de vérification :</u> Rapport des associations de consommateurs.</p> <p>Rapports du ministère en charge de la protection des consommateurs.</p>

	<p>3- ÉLABORER DES PLANS D'AMÉNAGEMENT LOCAUX SIMPLIFIÉS ET SÉCURISÉS</p> <p>Justification : Les plans d'aménagement locaux simplifiés favorisent la participation des résidents d'une localité à la conception des projets ou à la définition d'une vision partagée du développement local durable; la sensibilisation de toutes les parties prenantes à la planification dynamique du développement et à la gestion des infrastructures (routes, aménagements hydro-agricoles, énergie) ;l'allocation rationnelle de l'espace à des fins agricoles, environnementales, urbaines et industrielles ; la gestion des équipements sociaux (éducation, santé, agriculture, nutrition,...) ; la prise en compte des relations économiques entre les zones urbaines et rurales, les zones de production et les marchés. L'action peut être matérialisée à travers différents outils tels que les PRD, SAC...</p> <p>Situation de référence : Des initiatives sont cours mais à mettre à l'échelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le décret 2017-011 du 03 Janvier 2017 portant ratification de la Charte Africaine des valeurs et des principes de la Décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local. - La politique Nationale de l'Aménagement du Territoire de 2006 - La Stratégie Nationale du Développement local - La loi organique 2014-018 régissant les compétences, les modalités d'organisation et de fonctionnement des Collectivités Territoriales Décentralisées ainsi que celles de la gestion de ses propres affaires. - Le Fonds de Développement Local (FDL) qui est le dispositif national de financement des investissements des Collectivités Territoriales Décentralisées. - Le PADEVE est un Programme de développement Urbain financé par l'Agence Française lancé en 2016. - Le ProDÉCID II financé par la GIZ dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Local, également lancé en 2016. 	Haute (0-3 ans)	<p>Indicateurs : Nombre de PRD/ SRAT/SAC intégrant les outils de gouvernance des moyens de subsistance équitables.</p> <p>Nombre des investissements relatifs aux moyens de subsistance inscrits dans des SAC.</p> <p>Sources de vérification : Rapports communaux.</p> <p>Rapports du ministère en charge de la décentralisation.</p> <p>Rapports du FDL.</p>
<p>Les investissements dans le secteur des transports et des infrastructures agricoles sont accrus et améliorés.</p>	<p>4 – INVENTORIER SUR LE PLAN QUANTITATIF ET QUALITATIF LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES ET AMÉLIORER LA GESTION PARTICIPATIVE DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES ET DE TRANSPORT.</p> <p>Justification : Les moyens affectés à la construction et entretien des infrastructures s'avèrent insuffisants. Les usagers doivent donc assurer la durabilité des infrastructures existantes. La gestion participative est ainsi une solution proposée pour développer le sentiment d'appropriation impliquant une utilisation ou un usage plus respectueux des normes de durabilité des infrastructures par les usagers.</p> <p>Situation de référence : Des initiatives sont en cours mais à mettre à l'échelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère en charge des travaux publics - Document de stratégie et de programmation des activités 2020-2024. - Ministère en charge de l'aménagement du territoire et des services fonciers - Document stratégique sur les investissements conséquents pour la mise en œuvre de la structuration territoriale de l'émergence, le développement des grandes zones productrices, le désenclavement des zones rouges. - MINAE - AFAFI- Nord (2017 – 2024) : Programme d'Appui au Financement de l'Agriculture et aux Filières Inclusives dans le Nord de Madagascar. - MINAE-FRERHA : un fonds qui assure la pérennité des infrastructures hydro-agricoles par la mise en d'un système d'entretien et de suivi de leur gestion. Le Fonds contribue également aux réparations nécessaires des infrastructures hydro-agricoles en cas de crues, de dégâts cycloniques ou de catastrophes naturelles. 	Haute (0-3 ans)	<p>Indicateurs : Nombre de dispositifs de traçabilité dans la gestion des infrastructures agricoles et de transport mis en place.</p> <p>Nombre de dispositifs digitalisés des recouvrements dans la gouvernance des infrastructures agricoles et de transport opérationnels.</p> <p>Mise à jour de la base de données nationale sur les infrastructures sectorielles effectuée.</p> <p>Sources de vérification : Rapports du Ministère en charge des travaux publics.</p> <p>Rapports périodiques des projets ayant des composantes de mise en place d'infrastructures et de structures de gestion participative.</p>

	<p>5- PRIORISER LES CONSTRUCTIONS, RÉHABILITATION DES ROUTES, PISTES ET VOIES DE DESSERTE DES ZONES PRODUCTRICES ET ENCLAVÉES.</p> <p><u>Justification :</u> Seulement 22,4 % de la population rurale vivent à moins de 2 km d'une route circulaire toute l'année. Cela perpétue l'enclavement et réduit l'accès aux aliments provenant des zones agricoles. Cependant, les infrastructures routières sont incontournables pour l'évacuation des produits agricoles.</p> <p><u>Situation de référence :</u> Des initiatives sont en cours mais à mettre à l'échelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - MINAE - AFAFI- Nord (2017 – 2023) : Programme d'Appui au Financement de l'Agriculture et aux Filières Inclusives dans le Nord de Madagascar. - Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue – (SWIOFISH 2) (2017- 2023) : Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagée dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien. - MINAE - AD2M (2016 – 2024) Projet d'Appui au Développement du Menabe et du Melaky_ Phase 2. - MINAE - CASEF (2016-2022) : Projet de croissance agricole et de sécurisation foncière/ Réhabilitation de points noirs entretien de pistes par HIMO structurées. - MINAE - DEFIS (2018-2028) : Programme de Développement des Filières agricoles Inclusives. - MINAE – PROJERMO (2016-2021) : Projet Jeunes Entreprises Rurales du Moyen Ouest. - MINAE – PADAP (2017-2023) : Projet d'Agriculture Durable par une Approche Paysage. 	Haute (0-3 ans)	<p><u>Indicateurs :</u> Évolution de l'investissement sur les infrastructures de transport et agricoles.</p> <p>Nombre de zones productrices enclavées desservies.</p> <p>Longueur de routes construites / réhabilitées.</p> <p>Longueur des pistes rurales construites / réhabilitées.</p> <p><u>Sources de vérification :</u> Rapports du Ministère en charge des travaux publics, et du Ministère en charge de l'aménagement du territoire.</p>
Les services locaux d'appui dans les communautés rurales sont revitalisés.	<p>6- REDYNAMISER LES SERVICES AGRICOLES DE PROXIMITÉ PAR DES PACKS D'OFFRES DE SERVICES ADAPTÉS ET MENER DES VULGARISATIONS AGRICOLES SENSIBLES À LA NUTRITION POUR LES COMMUNAUTÉS RURALES.</p> <p><u>Justification :</u> L'insuffisance des moyens financiers et humains investis dans les services aux producteurs est constatée. Des efforts sont à poursuivre pour assurer le développement d'une production agricole sécurisée, rémunératrice et durable.</p> <p><u>Situation de référence :</u> Des initiatives sont en cours mais à mettre en œuvre et à mettre à l'échelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - MINAE - Stratégie de Services aux Producteurs - MINAE - Programme de développement des filières agricoles inclusives (DEFIS) (2018-2028): Accès de proximité à des réseaux d'intrants agricoles - Appui-conseil agricole de proximité et éducation nutritionnelle. - MINAE - Dokany mora ho an'ny mpamokatra. - MINAE - Centres de Services Agricoles. - MINAE - FDA. - MINAE, JICA - PAPRIZ3 (2020 - 2025). 	Haute (0-3 ans)	<p><u>Indicateurs :</u> Nombre de centres d'accompagnement et de sensibilisation par Région, District, et Commune.</p> <p>Nombre des bénéficiaires de l'accompagnement et de la sensibilisation.</p> <p><u>Sources de vérification :</u> Rapports du Ministère en charge de l'Agriculture.</p>

<p>La sécurité foncière est améliorée.</p>	<p>7- RENFORCER LES ACTIONS POUR FACILITER L'ACCÈS DES PRODUCTEURS AGRICOLES ET JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX AUX TITRES FONCIERS ET CERTIFICATS FONCIERS.</p> <p><u>Justification :</u> La difficulté de l'accès des producteurs au foncier, notamment des femmes et des jeunes, constitue un facteur d'insécurité au niveau de leurs activités de production et d'investissements. L'inclusion du genre par l'accompagnement des femmes et des jeunes est une garantie d'équité. L'insuffisance des services fonciers pouvant traiter les actions de sécurisation foncière est constatée. La situation actuelle fait état de l'existence de : -63 services fonciers déconcentrés sur les 119 Districts. -561 Guichets Fonciers sur les 1695 Communes.</p> <p><u>Situation de référence :</u> Des initiatives sont cours mais à mettre à l'échelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet d'installation des jeunes diplômés des universités et structures de formations publiques sur le développement rural (droit à une superficie de 2 / 5 / 25 ha à la fin de leurs études). - MINAE, Banque mondiale - CASEF (Projet de Croissance Agricole et de Sécurisation Foncière): Politique foncière et enregistrement des droits fonciers pour appui au processus de réforme de la politique foncière et enregistrement des droits fonciers et gestion foncière dans 12 Régions. - MINAE - Projet Titre vert en tant que Projet Présidentiel : faciliter l'accès des jeunes à la terre en distribuant à travers le MINAE 22.000 titres verts au niveau des 23 régions d'ici 2023. - Lettre de politique foncière 2015-2030 dont l'objectif est de faire du foncier un levier de développement grâce à la sécurisation de la diversité des droits, à une gestion foncière concertée et à la conciliation des besoins actuels et futurs en terre. - Loi cadre N° 2005-O19 du 17 octobre 2005 fixant les principes régissant les statuts des terres. 	<p>Haute (0-3 ans)</p>	<p><u>Indicateurs :</u> Nombre de titres verts / Titres fonciers/ certificats fonciers octroyés aux femmes, aux jeunes entrepreneurs et producteurs agricoles.</p> <p>Nombre de Communes disposant de BIF opérationnels.</p> <p>Nombre de services fonciers déconcentrés et décentralisés déployés et accompagnés.</p> <p><u>Sources de vérification :</u> Rapports des Services techniques régionaux et centraux du Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers.</p> <p>Rapports périodiques des projets impliqués dans la sécurisation foncière en faveur des producteurs agricoles.</p> <p>Rapports du Ministère en charge de l'Agriculture.</p>
--	--	------------------------	---

Partenaires (liste non exhaustive) : MINAE/DRAE / DOPAB - CABIZ - ONN - EDBM - MICC/CCI - Secteur privé - OP - Organisations Faitières - TTM - GOUVERNORATS - CSA - REGIONS - FTM - MID - MATSF - CCI - INSTAT - OSC HINA - GEM - SIM - FIVMPAMA - SYMABIO - MPEB - ONN - EDBM - Min Justice - DEFIS- PIC - MIONJO - FORMAPROD - CASEF - Fonds Vert - FDA - FDL - Projet FIHARINA - GIZ - FID - Fonds routiers - CLDG (Fonds pour les Régions).

3. AXE D'ORIENTATION N° 3 : PROMOUVOIR UNE PRODUCTION RÉSILIENTE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ASSURANT LA DURABILITÉ DES RESSOURCES NATURELLES (SOLS - EAU) (PISTE D'ACTION 5)

PRODUITS ATTENDUS	ACTIONS PRÉVUES- JUSTIFICATION - SITUATION DE RÉFÉRENCE	DEGRÉ DE PRIORITÉ	INDICATEURS – SOURCES DE VÉRIFICATION
	<p>1- PROMOUVOIR LES PRATIQUES CADRANT DANS L'AGRICULTURE INTELLIGENTE FACE AU CLIMAT ET METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE PARTAGE DES CONNAISSANCES SUR LA PRATIQUE AU NIVEAU RÉGIONAL.</p> <p><u>Justification :</u> Compte tenu de l'évolution des besoins alimentaires, on assiste à un conflit entre agricultures et préservation de l'environnement. Face à la dégradation des ressources naturelles et à la pratique des feux de pâturage, les producteurs sont sensibilisés à appliquer des techniques respectueuses de l'environnement afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, principales causes du changement climatique.</p> <p>Des approches consensuelles entre production agricole et préservation de l'environnement sont alors préconisées afin d'assurer la sécurité alimentaire par la création de synergie entre les éléments des écosystèmes agricoles (plantes, animaux, arbres, sol, eau, etc.). Elles permettent également de mieux renforcer la résilience face aux effets du changement climatique tout en contribuant à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (réduction et séquestration) grâce à une utilisation moindre des combustibles fossiles et à une plus grande séquestration du carbone dans le sol.</p> <p>Les bonnes pratiques issues des approches mériteraient de faire l'objet d'une large diffusion pour assurer la mise à l'échelle.</p> <p><u>Situation de référence :</u> Des initiatives visant la promotion des pratiques agroécologiques et AIC sont en cours mais à mettre à l'échelle.</p> <p>Les documents et textes de cadrage</p> <ul style="list-style-type: none"> - MINAE, MPEB – Stratégie Nationale face au Changement Climatique secteur Agriculture – Elevage – Pêche 2012-2025 (séquestration limitation des émissions de carbone) - MINAE : Stratégie Nationale en Agriculture Biologique (SNABIO) <p>Les initiatives de coalition</p> <ul style="list-style-type: none"> - GSDM - Groupement des Professionnels de l'Agroécologie [7 grandes zones Agro-écologiques: Hauts Plateaux, Sud-Ouest, Sud-Est, Moyen-Ouest, Alaotra-Mangoro, Itasy / 18 organismes impliqués dans la recherche, la formation et dans la diffusion de l'Agroécologie et de l'Agriculture de Conservation à Madagascar- promotion d'une agriculture durable et protection de l'environnement face à l'épuisement des ressources naturelles et au changement climatique. - Task Force national d'Agriculture de conservation (TFNAC). <p>Les programmes et les projets</p> <ul style="list-style-type: none"> - MINAE - Projet d'amélioration de la productivité agricole à Madagascar (PAPAM) 2016-2020 : renforcer la capacité des exploitations agricoles malgaches afin de développer la production et les revenus en intégrant les opportunités liées à l'agroécologie. - MINAE -Programme de développement des filières agricoles inclusives (DEFIS) (2018-2028): Amélioration de la productivité et de la résilience des systèmes de production agricole et d'élevage. - MINAE - Project d'Appui pour l'Amélioration de la Productivité et de l'Industrialisation du Secteur Riz (PAPRIZ 3) (2020-2025). - MINAE, UE :Programme d'Appui au Financement de l'Agriculture et aux Filières Inclusives dans le Sud de Madagascar (AFAFI- Sud) (2018 – 2024). 	Haute (0-3 ans)	<p><u>Indicateurs :</u></p> <p>Superficie de terres cultivées selon les méthodes AIC.</p> <p>Nombre d'adoptants des techniques AIC.</p> <p>Nombre de systèmes de partage d'information disponibles.</p> <p><u>Sources de vérification :</u></p> <p>Rapports du Ministère en charge de l'Agriculture, et des projets intervenant dans l'AIC.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - MINAE - PLAE IV et V : Programme de Lutte Anti-Erosive (2014 – 2021). - MINAE - TALAKY BE (en préparation) : Contribuer à la préservation de la forêt et à l'amélioration de la productivité Agricole (2 Régions : Anosy et Atsimo Atsinanana). <p>A noter que Madagascar est membre de la coalition mondiale Agroécologie, mise en place dans le cadre du processus relatif au Sommet des Nations Unies sur les Systèmes Alimentaires.</p>		
<p>Les mécanismes de gestion des ressources naturelles répondant de manière résiliente aux changements climatiques et aux différents chocs et risques, en particulier pour les communautés rurales, sont mis en place.</p>	<p>2 - RESTAURER DES PAYSAGES DÉGRADÉS</p> <p><u>Justification :</u> Au niveau d'un paysage donné, des approches multi-sectorielles (agriculture, élevage, forêt, etc.) et multi-fonctionnelles (production, protection environnement, touristiques, etc.) combinées, avec une démarche participative et prospective permettent de développer des activités agricoles tout en préservant l'environnement au sein des bassins versants.</p> <p><u>Situation de référence :</u> Des initiatives sont en cours mais à mettre à l'échelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)-Stratégie nationale sur la restauration des paysages forestiers et des infrastructures vertes à Madagascar(2017) pour « des paysages forestiers restaurés et valorisés harmonieusement et d'une manière durable au service de la population ». - MINAE - PADAP ou Projet Agriculture Durable Par une Approche Paysage (2017 – 2022) : réduire la dégradation des ressources naturelles, notamment l'eau, le sol et l'écosystème en ayant recours à l'approche paysage. (Andapa, Soanierana Ivongo, Izafo, Bealanana et Marovoay). - MEDD, MINAE, FEM7 - Conservation de la Biodiversité, Restauration et Gestion Intégrée et Durable des Bassins Versants du Bas Mangoky et Sud Mananara (2021 – 2026). - MINAE, FAO : Gestion intégrée des paysages pour des chaînes de valeur de café et de riz sans recours à la déforestation dans le centre-sud et sur la côte est de Madagascar » (2022-2027). 	<p>Haute (0-3 ans)</p>	<p><u>Indicateurs :</u> Superficie de bassins versants aménagés.</p> <p>Nombre d'adoptants des techniques agricoles durables au niveau des exploitations familiales.</p> <p><u>Sources de vérification :</u> Rapport des Services techniques Concernés auprès du Ministère en charge de l'Agriculture.</p> <p>Rapports des Projets/Programmes concernés par la restauration de paysages.</p>
<p>Une gestion et restauration des sols pour une production d'aliments sains et nutritifs est mise en place.</p>	<p>3 - RENFORCER LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA GESTION DURABLE ET LA RESTAURATION DES SOLS.</p> <p><u>Justification :</u> Les effets du climat et certaines pratiques dégradent le sol : agriculture intensive, déforestation, surpâturage, pollutions diverses, etc.</p> <p>Les actions en faveur de la gestion durable des sols méritent alors d'être développées.</p> <p><u>Situation de référence :</u> Des initiatives sont existantes mais restent ponctuelles et méritent d'être capitalisées et mises à l'échelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - MEDD, MINAE, financés en partie par l'USAID : restauration de plus 4 millions d'hectares de forêts et de terre jusqu'en 2030 (2019). - MINAE - SATREPS /Projet Fy Vary (FertilitYensing and Variety Amelioration for RiceYield): (2017 – 2022) Partenariat de Recherche sur la Science et la Technologie pour le Développement Durable : pour la détection de la fertilité du sol, amélioration variétale, augmentation du rendement du riz et amélioration de sa qualité nutritionnelle. (3 Régions : Vakinankaratra, Analamanga, Alaotra Mangoro). - MINAE –Protection et Réhabilitation des Sols pour Améliorer la Sécurité Alimentaire (PROSOL) Boeny (2019 – 2023) ayant comme composantes : 1. Mise en œuvre de mesures de protection des sols et de réhabilitation des terres dans la région de Boeny ; 2. Ancrage politique et institutionnel de la thématique protection des sols et réhabilitation des terres ; 3. Traitement des enseignements tirés de l'expérience, des bonnes pratiques et des résultats en vue de leur intégration dans les forums nationaux et internationaux. 	<p>Haute (0-3 ans)</p>	<p><u>Indicateurs :</u> Un Plan national de gestion de restauration des sols est élaboré.</p> <p>La superficie de sols réhabilités et gérés d'une manière durable.</p> <p><u>Sources de vérification :</u> Rapports du Ministère en charge de l'Agriculture.</p> <p>Rapports du Ministère en chargé de l'environnement.</p> <p>Rapports périodiques des projets œuvrant pour la gestion durable des sols.</p>

<p>La qualité, la disponibilité et l'accessibilité à l'eau pour tous sont améliorées.</p>	<p>4 - APPUYER LA CONSTRUCTION, LA RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AMÉLIORÉES D'EAU, D'ASSAINISSEMENT ET D'HYGIÈNE ET LA GESTION RATIONNELLE DE L'EAU POUR L'IRRIGATION, L'EAU POTABLE, L'ASSAINISSEMENT ET L'HYGIÈNE À TRAVERS LES TECHNOLOGIES ET APPROCHES PERFORMANTES ADAPTÉES AUX CONTEXTES.</p> <p><u>Justification :</u></p> <p>Les ressources en eau constituent un volet important pour la sécurité alimentaire. Cependant, on assiste à une diminution des volumes d'eaux dans les réserves superficielles et souterraines causées par les sécheresses affectant la production agricole. On assiste également à une incapacité à assurer l'irrigation des grandes étendues de terres encore disponibles.</p> <p>La réhabilitation et la construction de nouvelles infrastructures agricoles se présentent comme des solutions en matière de gestion des ressources en eau.</p> <p><u>Situation de référence :</u> Des initiatives sont en cours mais à mettre à l'échelle.</p> <p>Les documents et textes de cadrage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Programme Sectoriel Eau Assainissement et Hygiène (2019-2023)- Ministère en charge de l'EAH. Ce document a pour objectif de mieux englober les enjeux du secteur : Eau, Assainissement, Hygiène incluant la dimension de Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), mais aussi la meilleure harmonisation des différents textes réglementant le secteur EAH. - La Politique Nationale Eau, Assainissement et Hygiène fixe les grands axes de la politique du Ministère pour 5 ans en vue d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement, à l'horizon 2030. - Le Code de l'Eau : loi n°98- 029(1998) et ses décrets d'applications (2003 puis 2007) qui est actuellement en cours d'actualisation. - La Politique et Stratégie Nationale pour l'Assainissement (PSNA), en 2008. - Le Manuel de procédures pour la mise en place des projets Eau et Assainissement. <p>Les programmes et les projets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Programme de réhabilitation d'infrastructures et d'assainissement - UNICEF : réhabilitation et déconstruction de systèmes d'alimentation en eau potable (AEP) et de réhabilitation des forages dans 5 Régions. - Le Programme de développement des filières agricoles inclusives (DEFIS) (2018-2028). - Mobilisation efficiente de l'eau : réhabilitation des périmètres existants ; et aménagement de nouveaux périmètres irrigués ; réalisation de micro-aménagements financés à travers le FDAR. - MINAE – PEPBM Projet d'Extension du périmètre du Bas Mangoky Phase 2 : Développement des aménagements hydroagricoles : Alimentation du Périmètre / Développement du réseau d'irrigation/ Aménagement de piste (2015 – 2021). 	<p>Haute (0-3 ans)</p>	<p><u>Indicateurs :</u></p> <p>Nombre d'infrastructures en eau potable, hygiène et assainissement construites réhabilitées et ou dotés d'un système de gestion durable.</p> <p>Nombre d'infrastructures hydroagricoles réhabilitées/construites/gérées.</p> <p>Nombre d'infrastructures de désalinisation réhabilitées/construites/gérées.</p> <p>Réhabilitation des infrastructures existantes (bassins de rétention Sakasaka).</p> <p>Nouvelles constructions des infrastructures d'irrigation</p> <p>Accessibilité à l'eau pour l'agriculture améliorée d'au moins 30% par Commune à l'horizon 2030.</p> <p><u>Sources de vérification :</u></p> <p>Rapports des Services techniques du ministère en charge de l'EAH.</p> <p>Rapports périodiques des projets concernés par les infrastructures et gestion des ressources en eau</p>
---	---	------------------------	---

Partenaires (liste non exhaustive): DEFIS - MIONJO - ACF - FAO - UNICEF - HELVETAS - GIZ-PROSOL - USAID - CRS - WaterAid - ECO villages - CARE . GIZ - F4F - PACARC (MEDD) - MINAE - MPEB - CNABIO - TFNAC - ANDEA - GSDM - CTAS - PLAE - ONE - MATSF - FAO - GIZ - AFD - UE - Banque Mondiale - JICA - FIDA - KFW - BAD - Fonds vert pour le climat.



CONCLUSION

La présente Feuille de Route Nationale détermine les axes d'orientation prioritaires de la transformation des systèmes alimentaires de Madagascar, qui contribueront à la réalisation des 17 Objectifs de Développement Durable à l'Horizon 2030.

Plusieurs catégories d'acteurs sont sollicitées pour valoriser les compétences locales et les meilleures pratiques : les producteurs, les exploitations agricoles familiales, les associations des jeunes producteurs, les femmes ou encore les pères de famille, les Organisations de la Société civile, l'Etat et le secteur privé.

De nombreuses conditions mériteraient d'être observées dans la mise en œuvre des

actions préconisées comme la redevabilité, la responsabilisation, la transparence et la bonne gouvernance.

Afin de mobiliser les acteurs et accompagner la mise en œuvre de la présente Feuille de Route Nationale, un comité de suivi sera mis en place. Il rassemblera les entités volontaires, déjà sollicitées depuis le début de ce processus pour la transformation des systèmes alimentaires de Madagascar.

« Population malagasy bien nourrie et en meilleure santé, grâce à des systèmes alimentaires performants, inclusifs, résilients et durables »

REMERCIEMENTS

La présente Feuille de Route Nationale décrit les prochaines étapes à suivre pour concrétiser la transformation des systèmes alimentaires de Madagascar à l'horizon 2030. Les informations qui constituent la trame de ce document résultent des échanges et discussions intenses auxquels ont activement pris part les participants aux concertations nationales successives. Sont particulièrement soulignés les acteurs de la base, premiers concernés par la discussion, ainsi que les organismes publics et privés, les plateformes et mouvements, de même que les partenaires techniques et financiers engagés pour la nutrition et la sécurité alimentaire.

La Task Force nationale dédiée à la préparation des concertations nationales sur les systèmes alimentaires, sous le lead du Gouvernement de Madagascar, par l'intermédiaire du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, adresse ses sincères remerciements à tous les acteurs susmentionnés.

Ce document a été réalisé avec le soutien financier des partenaires ci-après : **ONN, NEPAD**, le Système des Nations Unies à Madagascar (**BCR, FAO, PAM, UNICEF**).

